



Politique Environnementale

Conscient de la nécessité d'orienter sa stratégie vers une démarche écoresponsable, le Groupe Robert s'engage à intégrer la protection de l'environnement dans sa démarche d'amélioration continue.

Ainsi, nous nous engageons à réduire progressivement l'impact négatif de nos activités selon 3 axes :

Mettre en œuvre une politique d'achat écoresponsable concernant :

-  Nos choix de fournisseurs de matières premières
-  La promotion de l'approvisionnement ferroviaire de nos matières premières
-  Nos produits consommables
-  Nos équipements de production et d'infrastructures

Améliorer nos organisations et nos pratiques, afin de :

-  Réduire le volume de nos déchets et améliorer leur valorisation
-  Valoriser les chutes de matières premières
-  La rationalisation des chargements pour le transport routier
-  Réduire nos consommations énergétiques
-  Réduire nos consommations d'eau
-  Réduire nos consommations de papier

Former, communiquer et promouvoir la protection de l'environnement

-  Impliquer nos collaborateurs pour que chacun apporte au quotidien sa participation à la protection de l'environnement
-  Définir et déployer une politique de communication interne et externe transparente en matière d'environnement

L'engagement de l'ensemble des collaborateurs et de la direction générale du Groupe Robert est essentiel pour réduire significativement l'impact environnemental des activités du Groupe.

Le 16/01/2020

Patrick Robert
PDG Groupe



Frédéric Coutant
DG Desjardins SA



Nicolas Boujon
Qualité Groupe

